

Comprendre la torture israélienne : contenir la menace omniprésente

Understanding Israeli Torture: Containing the Ever-Present Threat

<https://globalejournal.org/global-e/march-2021/understanding-israeli-torture-containing-ever-present-threat>

Basilic Farraj

Soudain, j'ai été amené à la prison militaire de Sarfand. Ils ne nous ont pas appelés par nos noms. On m'a donné un numéro : j'étais le prisonnier numéro un. Ils jouaient à certaines machines : bruits étranges d'interrogatoire et de torture. C'était fatigant. Mon interrogatoire a duré douze mois et demi. C'était brutal. Mon corps porte encore des traces de torture. --Nader al-Afour

La déclaration ci-dessus de Nader al-Afour, un ancien prisonnier palestinien, a été faite lors d'une conférence sur le recours à la torture par l'Agence de sécurité israélienne (ISA) lors de ses interrogatoires de détenus palestiniens. L'histoire de Nader n'est cependant pas récente. Cela remonte aux premières années de l'occupation par Israël du reste de la Palestine historique. Lors de sa première arrestation, Nader a été soumis à de nombreuses méthodes de torture. Son arrestation et son interrogatoire en 1978, qui ont duré douze mois et demi, sont peut-être les plus mémorables. Après un interrogatoire sous la contrainte au cours duquel il n'a pas communiqué avec ses interrogateurs et est resté silencieux, Nader a été transporté à l'hôpital de la prison de Ramleh lorsque les autorités ont été convaincues qu'il avait « perdu la tête ». corps pesant 37 kg, Nader est resté silencieux à l'hôpital. La pression internationale et locale croissante a contraint les autorités israéliennes à le libérer dans un hôpital psychiatrique palestinien, d'où il a ensuite été renvoyé dans sa ville natale de Naplouse.

À ce jour, Nader refuse de dire s'il a intentionnellement trompé les autorités israéliennes et obtenu sa libération en jouant la folie.

Allons rapidement au 27 septembre 2019.

Ce jour-là, Samer Arbeed, un père palestinien de trois jeunes enfants, était transporté d'urgence du centre d'interrogatoire d'al-Mascobiyya à l'hôpital Hadassah de Jérusalem dans un état inconscient ; avec 11 côtes cassées ; insuffisance rénale et des contusions couvraient son corps. Samer avait été arrêté sur son lieu de travail à Ramallah deux jours auparavant et immédiatement soumis à des tortures brutales au cours desquelles il avait failli mourir. Actuellement en attente de procès, Samer est resté à l'hôpital pendant des mois et, à ce moment-là, la Haute Cour de justice israélienne (HCJ) a confirmé une injonction lui refusant le droit de rencontrer ses avocats, arguant que « empêcher la rencontre [avec le conseiller juridique] est en effet vital pour la sécurité régionale. » À différentes étapes de l'interrogatoire de Samer, les médecins israéliens, les militaires et les juges de la Cour suprême avaient tous autorisé le recours à la torture sous prétexte de « nécessité » et de « sécurité ».

Les histoires de Nader et de Samer, à près de cinquante ans d'intervalle, ne sont pas des incidents isolés. Ils témoignent du caractère central de la torture et de la violence dans le projet carcéral

d'Israël. L'État colonial israélien s'est engagé, au cours de l'année, dans des efforts juridiques laborieux pour nier son recours omniprésent à la torture, ou du moins, pour le justifier – sans jamais y faire référence en tant que tel – à travers des codes juridiques méticuleusement élaborés, des révisions internes mécanismes et l'invocation d'une « menace » toujours présente, incarnée par le corps palestinien vivant. La situation actuelle est celle dans laquelle la torture, cachée aux yeux du public et entourée de discours juridiques, est systématiquement pratiquée non seulement pour infliger des dommages au corps politique palestinien résistant, mais aussi pour créer une population docile et soumise prête à être inscrite et réformé par le pouvoir. Sherene Razack écrit que la torture « fait son travail comme un récit, une histoire de pouvoir écrite à la fois sur le corps et sur le corps social. » L'histoire de la torture en Israël vise constamment à (ré)écrire le pouvoir sur le corps social et politique palestinien.

Israël est le site par excellence pour comprendre les manifestations modernes de violence et de torture, ainsi que leurs relations avec les projets carcéraux du monde entier. En effet, un mémorandum interne de la CIA de 2001 vantait l'exemple israélien. Le mémorandum indiquait : « si nous suivons l'exemple israélien, la CIA pourrait faire valoir que la torture était nécessaire pour empêcher un préjudice imminent, important et physique à des personnes, lorsqu'il n'existe aucun autre moyen disponible pour empêcher ce préjudice. »